

LE CONSEIL MUNICIPAL



Didier PINEL
Maire



Ludovic DUBOIS
1er adjoint au Maire



Jeans-Louis THIBAUD
2e adjoint au Maire



Fabien SEMAVOINE
3e adjoint au Maire



Francois CAUSSE
4e adjoint au Maire



Christophe CHAPUT
Conseiller municipal



Judith PAILLER
Conseillère municipale



Stéphane LAVALETTE
Conseiller municipal



Annie PEYRAUD
Conseillère municipale



Sébastien DUCHIRON
Conseiller municipal



Célia LAMBERT
Conseillère municipale



Jean-Pierre MOCQUES
Conseiller municipal



Daniel DELERUE
Conseiller municipal



Elise GENTY
Conseillère municipale



Didier GENTY
Conseiller municipal

Interlocuteurs par secteurs

- **Judith PAILLER** : Le Courtioux - La Cour- Les Fougères.
- **Didier GENTY** : Montulat.
- **Fabien SEMAVOINE** : Peu Grand - route des étangs, rue de la bascule, rue du Barry, Place des 3 Tilleuls.
- **Annie PEYRAUD**: Chez Bonnet- Lazaphix.
- **Jean-Pierre MOCQUES**: Le Moulin de Lavaud- Lavaud , Chantegrelle.
- **Célia LAMBERT**: Les Houillères - Puychaumet.
- **Ludovic DUBOIS**: Villemont- Puybesson- Rue du tramway.
- **Jean-Louis THIBAUD**: Bourg St Priest le Betoux – Planechaud-La Croix Blanche.
- **François CAUSSE**: Pinbernard - Pingrelaud - Villemacheix.
- **Sébastien DUCHIRON**: Labussière - Vaupoutour- Gare de Vaupoutour - Moulin des Rampiotes.
- **Didier PINEL**: Avenue de la promenade - Impasse du chiron - chemin du chiron - Allée des peupliers -Chemin de la chatte - Impasse des commerces - rue de l'Ancien Abreuvoir.
- **Élise GENTY**: Avenue de la Promenade, Impasse de la Forge.
- **Stéphane LAVALETTE**: Busseroles- Le Monteil - PuyMarchoux.
- **Christophe CHAPUT**: Peu Francilloux-Les Champs-Rue du stade - Rue du tramway - Impasse du Peugeot.
- **Daniel DELERUE**: Chassagnes-Champoreix-Le Croizet-Lavergne.

Chères Concitoyennes, Chers concitoyens,



SOMMAIRE

Vos élus	1
Éditorial du Maire	2 - 3
Décisions du conseil municipal	4 - 5
A la une	6 - 7
Vie locale	8 - 20
la minute sécurité de Jean Pierre	21 - 22
les services	23
État Civil	24
Vie associative	25 - 27
Histoire	28
Informations utiles	29 - 40
Carnet d'adresses	41- 42

Bulletin municipal de
Saint-Sornin-Leulac
N° 267- décembre 2023

Directeur de publication:
Didier PINEL

Comité de rédaction:
François CAUSSE

Maquette et impression:
Eunice TANKEU
Muriel BECKER

L'année 2023 arrive à son terme et comme on pouvait le prévoir, elle n'a pas été facile pour tous.

L'inflation a continué de progresser, les conflits qui touchent différents points du monde restent une source d'inquiétude .

L'équipe municipale s'est attachée durant cette année à continuer de gérer au mieux notre commune en tenant compte des contraintes budgétaires, des augmentations de charges, tout cela en continuant de subir des baisses de dotations de la part de l'état qui réduisent d'autant les capacités d'investissements.

Il faut savoir que l'équipe en place doit assumer des remboursements d'emprunts les plus élevés depuis ces dernières années avec un pic en 2023-2024 ; avant un début de baisse en 2025. Ces emprunts contractés dans les années 2000, étaient justifiés par l'obligation de réaliser divers travaux d'assainissement sur notre commune .

Les deux dernières équipes se sont efforcées et s'efforcent à ne pas alourdir cette charge en essayant de minimiser le recours à l'emprunt.

Au 1^{er} janvier 2026, l'obligation sera faite à toutes les communes de procéder à une délégation de compétences eau-assainissement. L'assemblée municipale a décidé d'anticiper cette obligation, en validant une convention avec le syndicat Coul'Gartreau qui assurera les services distribution eau et assainissement

La sécurisation de la RN145 reste une préoccupation sur l'axe la Croisière-Bellac. Le dialogue vient de reprendre avec notre nouvelle Sous-Préfète. Un point d'avancement sur les axes d'améliorations déjà évoqués lors des réunions précédentes concernant notre commune a été fait et l'association pour la continuité de la RCEA a été associée à cet échange.

Nos commerces reprennent vigueur en continuant d'offrir le maximum de services indispensables au quotidien de chacun tout en permettant de limiter les contraintes de déplacements pour se ravitailler. Ne les oublions pas et favorisons leurs activités tout comme celle de notre pharmacien.

L'école est toujours au service de nos enfants, les effectifs prévus pour la rentrée 2024 sont limites mais remonteront pour la rentrée 2025. Il est nécessaire de faire en sorte qu'un maximum d'enfants de notre commune y soient inscrits et profitent de cette opportunité de proximité

Editorial du Maire

et surtout de la qualité de l'enseignement de l'institutrice, Mme Delphine DUBOIS.

D'ici la fin 2023 et le début 2024, se mettra en place au niveau national un programme dit d'accélération d'énergie renouvelable. Ce dispositif prévoit que chaque commune recense des emplacements de dispositifs de production d'énergies renouvelables d'ici 2050. Ce travail sera suivi d'une information de tous, au travers de différents canaux à savoir site de la commune, registre en Mairie pour vous permettre de faire part de vos observations.

Les élus de secteurs vous tiendront informés de cette mise en place.

Afin de développer l'attractivité de notre commune et de favoriser l'arrivée de nouveaux habitants, des terrains constructibles sont mis en vente à Lazaphix, et derrière la Mairie à proximité de la structure du futur habitat partagé pour personnes âgées semi-dépendantes.

En cette fin d'année, nous n'oublions pas de remercier tous les agents municipaux, secrétaires, agents du service préparation repas pour leurs dévouement et investissement dans la vie locale.

Pour conclure, toute l'équipe municipale vous souhaite de belles fêtes en famille ou entre amis et que celles ci soient l'occasion d'oublier pour un moment les tracas du quotidien.



Séances du 14 septembre 2023

- **Délégation de la compétence eau et assainissement collectif au syndicat COUL-GART-EAU**

Transfert des compétences comptables et financières du budget eau et assainissement.

- **Modification des horaires de la garderie municipale**

A compter du 1^{er} octobre la garderie municipale sera ouverte lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h15 à 8h50 et le soir de 16h20 à 18h30

- **Convention avec l'architecte Maître d'œuvre pour réhabilitation du bâtiment au 27 avenue de la Promenade**

Signature d'une convention avec Mr Chabroux

- **Demande de subventions dans le cadre des CTD**

En vue d'une participation financière permettant de réhabiliter le bâtiment situé au 27 av de de la promenade

- **Convention avec l'Agence les Clefs de Manon pour la mise en vente de différents terrains**

Parcelles :

ZS 169 Route du stade 31a 81ca

ZS 170 Route du stade 78 ca

YD 160 Lazaphix 8 a 62 ca

YD 161 Lazaphix 1 a 19 ca

- **Retrait de la délibération n° 2023-45**

relative à l'exonération de la taxe foncière d'une société, elle doit être à portée générale impersonnelle et concerner toutes les propriétés qui remplissent les conditions. Une délibération qui désigne un contribuable en particulier ne peut être appliquée.

- **Location des parcelles D 2059 et D 2063 avec promesse d'achat au 1er janvier 2025**

Mise à disposition des parcelles pour un loyer annuel de 150 € à compter du 14 septembre 2023.

- **Location du logement situé 8 avenue de la Promenade**

Logement vacant loyer mensuel de 350€ (hors charges)

- **Location du logement situé 1 rue du Barry**

Logement vacant loyer mensuel de 350 € (hors charges).

- **Location du local situé 19 rue du Tramway**

Logement vacant loyer mensuel de 170 € HT (hors charges).

- **Location du logement situé 32 bis avenue de la Promenade**

Logement vacant au loyer mensuel de 300 € (hors charge).

- **Motion ADM87 : rejet de la consigne pour recyclage sur les bouteilles en plastique**

Fausse consigne qui consiste à augmenter artificiellement le prix des boissons en bouteille plastique de 20 cts et de ne rendre ces 20 cts que si on ramène en magasin la bouteille usagée alors qu'il suffisait jusqu'ici de la mettre dans le tri sans surcout supplémentaire sur la boisson.

- **Renouvellement de l'autorisation de stationnement du FoodTruck pour Pizzas**

accordé par le conseil municipal.

- **Renouvellement de l'autorisation de stationnement du FoodTruck pour Burgers**

accordé par le conseil municipal.

Séance du 26 octobre 2023

- **Adhésion de 0.20cts / habitants à l'association pour la continuité de la RCEA**

La commune a adhéré à l'association pour la continuité de la route Centre Europe Atlantique dont le montant s'élève à 126,60 euros pour 633 habitants.

- **Destruction de la grange située à Labussière sur la parcelle ZN 211**

Les frais de démolition s'élèvent à 2730 €

- **Création d'un poste adjoint technique territorial à temps non complet (27h/35)**

Recrutement d'un agent contractuel polyvalent pour la restauration

- **Interdiction de stationnement sur la place du cimetière**

Un arrêté permanent visant à interdire le stationnement de tous les véhicules de plus de 3.5 T à compter du 1er novembre 2023.

Décisions du conseil municipal

- **Raccordement eau potable de la parcelle D 2059**

un devis de 800 euros a été accepté pour un raccordement au réseau AEP et assainissement.

- **Admission en non valeur**

admis pour un montant de 506,98 euros concernant le budget AEP

- **Cotisation employeur COS 2024**

Part patronale 0.85 %

Cotisations de retraités : 25 €

- **Demande de subventions DETR/DSIL – Réhabilitation du bâtiment communal situé 27 avenue de la Promenade**

Mobilisation des subventions auprès de l'Etat en vue d'une participation financière permettant une réhabilitation du bâtiment au 27 avenue de la promenade.

Séance du 30 novembre 2023

- **Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2024**

comme suit :

crédits ouverts au titre de l'exercice 2023

285 784 €

montant autorisé avant le vote du Budget primitif 2024

71 446 €

- **Signature de la Convention de transfert des compétences distribution eau et assainissement au syndicat Coul-Gart-Eau**

- **Subvention pour la classe de mer CE1-CE2 du RPI St-Sornin-Leulac /St-Amand-Magnazeix**

Une subvention de 1500€ a été accordée

- **Sélection de l'assurance de la collectivité**

L'offre faite par GAN Assurance a été retenue

Décision modificative n°2 du budget eau et assainissement

INVESTISSEMENT			
Chapitre	Article	Dépenses	Recettes
040	28158- Amortissement des Immos corporelles -Matériel de transport –		321 €
021	Virement section fonctionnement		-321 €
Total			0 €
FONCTIONNEMENT			
042	6811- Dot. Amort. Immos incorp. et corporelles –	321€	
023	Virement section investissement	-321€	
Total		0 €	

Décision modificative n°2 du budget principal

Chapitre	Article	Dépenses	Recettes
16	1641	+ 6000	+ 6000
Total		+ 6000	+ 6000

- **Définition des zones d'accélération d'ENR**

Le Conseil municipal travaille sur ce dossier et fera une proposition des zones d'accélération lors d'un prochain conseil municipal

- **Adhésion au groupement de maintenance 2024-2028 du S.E.H.V. pour la maintenance et l'exploitation des équipements thermiques et de ventilation**

- **Location d'un bureau au pôle santé**

Pour exercer une activité de Sophrologie-Relaxologie 2 jours/semaine pour un loyer mensuel de 80 euros.

- **Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle** accordée pour tous les agents communaux éligibles.

- **Renouvellement de la convention d'occupation du domaine public pour l'implantation de conteneurs de collecte Textiles, Linges de maison, chaussures par Relais 23**

- **Manifeste contre les plastiques à usage unique et le suremballage**

Afin de soutenir et signer le Manifeste contre les plastiques à usage unique et le suremballage porté par le SYDED Haute-Vienne

L'assemblée municipale a décidé par délibération n ° 59 en date du 14/09/2023 de valider la délégation compétence eau et assainissement au Syndicat COUL' GARTEAU pour le 01 /01/2024



Pourquoi cette décision ?

Quel est le but recherché, et quelles seront les conséquences ?

Jusqu'à ce jour la commune de St Sornin Leulac, assumait cette compétence sous forme de régie à partir du captage des Chassagnes complété régulièrement par un apport de la Saur en période de baisse de niveau, ce qui devenait de plus en plus fréquent.

La commune a implanté 14 stations d'épuration repartis sur la commune.

Ces implantations étaient obligatoires et ont eu un coût très important, dont nous finissons de rembourser les emprunts contractés à l'époque.

Dans les années à venir, les stations vont nécessiter des travaux de remise à niveau et/ou de remplacement très onéreux, tout comme le reste du réseau d'assainissement qui date de presque 30 ans.

De même, le réseau d'eau potable, âgé de 60 ans, pour les plus anciens tronçons d'origine en fonte devra être renouvelé. D'autres matériaux coexistent également sur ce réseau et arrivent en fin de vie. Les investissements en découlant ne pourront être assumés par la commune seule.

Tout cela justifie cette décision de transfert de compétence au Syndicat Coul'Gartea
au 1er janvier 2024, qui assurera alors la distribution de l'eau et l'entretien des réseaux et des stations de traitement des eaux usées. Charges que la commune ne pourrait plus assurer si les travaux résultant de la vétusté des ouvrages devenaient brutalement trop importants et urgents. Des signes avant-coureurs se sont faits jour : casses multiples du réseau d'eau potable cette année, anomalies signalées par le diagnostic sur les réseaux d'assainissement

Plusieurs communes voisines ont fait le même choix, afin que la mutualisation permette d'assurer le coût financier.

Il faut noter que cette décision est prise dès maintenant mais qu'elle deviendra inéluctable au 1 er janvier 2026.

Il faut bien sûr évoquer le problème du coût futur de l'eau du fait de cette délégation.

La maintenance et l'entretien des infrastructures étant assuré par le Syndicat Coul'Gartea en lieu et place des communes adhérentes, incapables d'assumer les coûts individuellement nous le rappelons, impliquera une augmentation du coût de m3 d'eau distribuée.

Cette augmentation sera fixée prochainement mais garantira en contre partie une tranquillité pour les années à venir quant à l'approvisionnement, mais surtout quant à la maintenance du réseau de distribution.

A titre d'information, il faut savoir que notre réseau compte 33 km et que le coût de remplacement s'élèverait à 200€ environ du mètre linéaire.

L'assemblée municipale tenait à vous tenir informé de ces futurs changement.

SAINT-SORNIN-LEULAC ■ Situé sur la RN145, ce bourg compte de nombreux trésors

On oublie parfois d'y faire étape

Des centaines de véhicules traversent chaque jour la commune de Saint-Sornin-Leulac. Situé sur la RN 145, au nord est du département, ce bourg recèle pourtant de belles richesses.

Textes et photos
Jean-François Julien

La commune de Saint-Sornin-Leulac se situe au nord-est du département. L'ex-village voisin de Saint-Priest-le-Bétoux lui a été associé en 1973. Le bourg, coupé par la route nationale 145, se divise en deux unités. Il y a, dans le quartier de l'église, des traces de bâti ancien. Ladite église est devenue célèbre depuis l'installation sous sa charpente de « Grands Murins », variété de chauve-souris. La place de la mairie constitue le deuxième point important. Une fontaine s'écoulant dans un grand bassin de granit embellit ce site, même s'il n'existe aucun édifice classé ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques.

Les monuments les plus intéressants ont disparu.



MARIANNE. Partis paver les rues de Paris, des habitants sont revenus en 1882 et ont offert à la mairie une grande statue de Marianne.

Construit au XV^e siècle, le château du Pin-Bernard a été rasé, mais le porche et les deux cheminées ont été récupérés. Les visiteurs

doivent porter une attention particulière à l'architecture rurale et au petit patrimoine. L'église de Saint-Priest-le-Bétoux fut

elle, construite au XV^e siècle. Dans ce même village se dresse une très belle maison de maître avec tourelle et pigeonnier : le

Moulin des Rampiottes est un site apprécié des promeneurs.

Les rochers de granit s'avancent sur la route et

la Brame, qui alimente la roue, passe sous un très beau pont gothique. Sur le plan archéologique, Saint-Sornin-Leulac livre quelques informations. Plusieurs découvertes attestent d'une occupation gallo-romaine. À La Chassagne par exemple, une nécropole de 25 tombes, deux coffres en pierre, des urnes en terre cuite et en verre, des fioles et une épingle en or ont été mis au jour. Au Monteil, deux coffres, un glaive et des tessons sont sortis de terre.

La belle Marianne

La commune se caractérise par sa qualité paysagère. La vallée de la Brame et notamment les secteurs de Vaupourtour et du Moulin des Rampiottes sont d'ailleurs protégées. La réserve de Chantegrelle est, elle, classée Zone Verte.

Enfin, notons que les enfants de Saint-Sornin ne sont pas des ingrats : partis paver les rues de Paris, ils sont revenus en 1882 et ont offert à la mairie une grande statue de Marianne. ■



LES RAMPIOTTES. Un site poétique où coule la Brame.



LA FONTAINE. Elle a subi quelques modifications mais a conservé son cachet.



LE BOURG. Coupé par la RN 145, il se divise en deux unités.

Les balades autour de Saint-Sornin-Leulac

Saint-Sornin-Leulac se situe à 51 km de Limoges : prendre l'A20 direction Paris, sortie 23 B, puis RN 145 en direction de la commune.

Il y a, autour de la commune, plusieurs sentiers de randonnée. Mais il n'y en pas dans le village même. Ce dernier est en revanche traversé par des chemins comme celui dit Du bois de Bessac qui part de Saint-Maurice-la-Souterraine, à 7 km de Saint-Sornin-Leulac. Cette promenade qui alterne les portions de chemins et de petites routes permet de découvrir deux lieux d'intérêt notable : le « Peu de l'Âge » qui offre un beau point de vue en surplomb de l'étang de Vitrat, et le



PATRIMOINE. Il ne reste que des vestiges du passé dont cette fontaine située à l'entrée de Saint-Sornin-Leulac.

bois de Bessac, apprécié pour son ambiance et sa fraîcheur, surtout l'été.

Les landes de La Saumagne, chemin qui part aussi de Saint-Maurice-la-Souterraine, ne manque pas de charme également.

L'oratoire du Couret

Les marcheurs peuvent aussi suivre le sentier de l'oratoire du Couret, long de 4,3 km. Il permet de découvrir le petit patrimoine rural du Haut Limousin. L'oratoi-

re du Couret fut construit au début de la Deuxième Guerre mondiale pour demander la paix. Sur place, on trouve une chapelle à la Vierge, un chemin de croix, une fontaine dite Couc et au sommet du parcours un calvaire. ■



➔ A TABLE



RELAIS DE LA CROIX BLANCHE ■ 3, La Croix-Blanche (05.55.76.20.20). Une cuisine traditionnelle, simple et appréciée. De nombreux routiers y font étape.

Dimanche prochain

Saint-Priest-Igouère. Un aigle impérial sur l'église.

Populaire du Centre a consacré dans son édition du week-end du 12 Novembre 2023 une page à notre commune. Dans cette rubrique touristique « Un dimanche à... » nous apprenons qu'il existait de nombreux sites chargés d'histoire : le château du Puy-Bernard construit au XVe siècle aujourd'hui disparu, ou le manoir de Saint-Priest-le-Bétoux. Cette commune fut longtemps occupée par les gallo-romains d'où la découverte d'une nécropole de 25 tombes au village de la Chassagne ainsi que des coffres et un glaive au Monteil.

ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE LA HAUTE VIENNE



L'Association des maires ruraux (AMR 87) a tenu son assemblée générale annuelle dans notre commune. Pour son Président, Bernard Deloménie, Maire de Saint Priest Ligoure, il y a des sujets qui sont propres à l'ensemble des communes.

Trois dossiers étaient inscrits à l'ordre du jour :

- **La présence de La Poste dans les communes rurales.**
- **La transition écologique et énergétique.**
- **Le dispositif "Village d'avenir" qui propose des soutiens à l'ingénierie pour les projets en cours.**

La présence de La Poste dans les petites communes rurales est essentielle pour plusieurs raisons : l'accessibilité aux comptes bancaires, la possibilité d'envoyer tous courriers et colis, la distribution de la presse, le maintien du lien social pour nos aînés. Les jeunes ne sont pas oubliés pour faciliter leur mobilité, ils sont accompagnés pour aller passer leurs examens ou prendre des cours de conduite avec les véhicules de La Poste en compagnie d'agents formés pour cela.

Il est rappelé que tous les usagers doivent être en mesure de trouver à moins de 25 mn une Agence postale ou Bureau de poste. Elles doivent être ouvertes au minimum 12 h par semaine

Un point noir demeure : les fermetures intempestives pour raisons de maladie. Il est impossible parfois de trouver un remplaçant.

(Pour rappel, nous faisons en sorte de procéder au remplacement du personnel chaque fois que possible dans notre agence de St Sornin Leulac).

A savoir La Poste reste le 1er opérateur européen dans l'acheminement des colis grâce à ses 238 000 agents.

La Haute-Vienne compte 2400 collaborateurs.

Maires ruraux (suite) ...

La transition écologique et énergétique :

C'est l'enjeu majeur des mairies et de nos populations pour les années à venir. Les prix des matières fossiles et ceux de l'électricité qui s'envolent alors que dans le même temps les dotations de l'État aux communes ne cessent de s'amenuiser et le pouvoir d'achat de nos concitoyens de se réduire. Pour l'AMR 87, il est urgent de s'intéresser aux énergies renouvelables et de recenser les possibilités d'installations de panneaux solaires sur les bâtiments ou terrains communaux ainsi que chez les particuliers, l'installation de ceux-ci n'étant pas souhaitable sur les terres agricoles cultivables qui ont pour vocation de nourrir les personnes et les animaux. (Notre commune est en avance dans la transition énergétique avec les centrales de Lacour et Montulat.)

Les participants ont déploré l'installation trop lente des postes sources.

L'éolien et la méthanisation ont été survolés car ils font débat et continuent d'être de plus en plus contestés par les populations et les élus.

Le Village d'avenir :

Ce dispositif propose des soutiens à ingénierie pour les projets en cours ou futurs, une structure qui fait souvent défaut dans les plus petites communes rurales pour le maintien des services publics, de la santé ou du patrimoine.

Un chargé de mission pourra ainsi soutenir les projets de la mairie ou des communautés de communes.

La commune est de retour, le maire et les habitants la vivent pleinement.

C'est le cœur de l'organisation territoriale et un espace de vie et de proximité dans lequel on s'épanouit et un lieu de modernité et de créativité au service de l'humain.

De part une décentralisation et des pouvoirs accrus donnés aux communes, les Villages de l'avenir ne doivent pas être perçus à Paris comme des villages Gaulois récalcitrants, mais comme une vraie chance pour le pays.



Une vue des intervenants : de droite à gauche

Mr Rémy Chabrol : La Poste ; Mme Isabelle Briquet : Sénatrice ; Mme Manon Meunier : Députée ; Mme. Anne-Sophie Marcon : Sous-Préfète de Rochechouart ;

Mr Bernard Deloménie : Président AMR 87 ; Mr Christine de Neuville : Maire de Vicq-sur-Breuilh.

TRAVAUX VOIRIE COMMUNALE

Le Monteil

Après plusieurs années et de nombreuses réunions des habitants, les travaux de voirie du village du Monteil à la charge de la municipalité sont enfin terminés. Cela consistait à fluidifier le passage des engins agricoles et véhicules en créant un nouvel axe desservant les différentes propriétés. Enedis et Orange en ont profité pour effacer leur réseau aérien et supprimer les poteaux.

Montant des travaux.....95 280 € TTC
subventionnés à hauteur de 50% par le département.



Parking Pharmacie

Une rénovation du revêtement en bicouche de l'accès à la pharmacie a été réalisée par la commune.

Montant des travaux..... 3324 € TTC

La rue de la bascule a été à la charge de la Communauté de Communes Gartempe Saint Pardoux.



Enrobé pour l'accès aux locaux techniques depuis le chemin de la chatte desservant également l'Agence postale

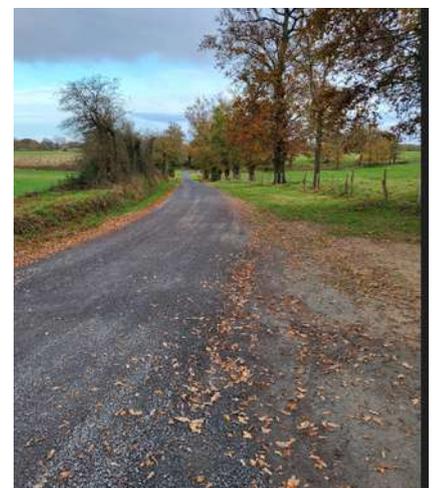
à la charge de la Mairie

Montant 16233 € TTC



Rénovation de la VC12 depuis la Station Service jusqu'à la limite de la Commune de St Amand Magnazeix

Travaux pris en charge par la Communauté de Communes Gartempe Saint Pardoux.



VILLAGE DE LABUSSIÈRE



Pour des raisons de sécurité, la municipalité a décidé de raser une grange située dans le village.

A l'abandon, elle menaçait d'entraîner des désordres aux constructions voisines et de s'écrouler sur la chaussée

MARCHE DES PRODUCTEURS



Le marché des producteurs s'est déroulé le 4 août dernier sur la place de la Mairie. Malgré une météo capricieuse cette deuxième édition a tenu ses promesses. Les métiers de bouche étaient présents ainsi que les artisans de la région venus présenter leur spécialité aux nombreux vacanciers : la vannerie, la coutellerie, ou l'héliciculture etc...

FRANCE TELEVISION A ST SORNIN LEULAC



De gauche à droite : Didier Pinel, Bernard Deloménie et Président de l'AMR 87, Arnaud Boutet de FR3 Paris (Photo : F.Causse)

Fin août nous avons reçu une équipe de la rédaction nationale de FR 3 pour évoquer les déserts médicaux en milieu rural. Le journaliste Arnaud Boutet a contacté le Président des maires ruraux de la Haute-Vienne Bernard Deloménie, maire de Saint-Priest-Ligoure, et dont l'attention avait été attirée par les banderoles aux entrées de notre commune.

Arnaud Boutet a été lui-même confronté à ce problème lors de ses dernières vacances passées dans le sud de la France. Cela explique peut-être l'intérêt soudain porté à ce problème.

L'équipe de TV a rencontré le Dr. Martial Jardel installé au Dorat et initiateur du mouvement « Les médecins solidaires » .

Lui-même se déplaçait dans les régions à bord de son camping-car pour effectuer des remplacements. C'est lui qui a présenté au maire et aux habitants de la petite commune creusoise d'Ajain (1600 habitants) l'idée de remplacer le médecin de famille par une famille de médecins. Ouvert depuis quelques mois le cabinet médical d'Ajain est fréquenté par plus de 500 patients. Chaque semaine un nouveau praticien généraliste volontaire s'installe provisoirement dans le cabinet.

FR3 s'est rendue à la pharmacie pour découvrir la borne médicale.

Enfin, l'équipe a rencontré une habitante de notre commune qui n'a plus de généraliste, ce dernier lui ayant restitué son dossier.

Quelques jours après FR3 Paris, notre commune recevait FR3 Limoges. Un sujet sensible pour des centaines de communes confrontées à cette problématique . Au micro de F.Clapaud, Didier Pinel a exposé les démarches entreprises pour cette recherche (journées portes ouvertes à la fac de Limoges, cabinets de recrutements et chasseurs de têtes).

Associée avec la commune de Chateauponsac, Saint SorninLeulac poursuit sans relâche une mission très difficile.

La suppression en 2020 du numerus clausus qui limitait à 15 000 le nombre d'étudiants à passer en deuxième année a été supprimé. Nous devons attendre 2027-2028 pour connaître une amélioration de la vocation des généralistes.

L'équipe de FR3 a conclu sa visite par la découverte du pôle santé.



Didier PINEL accorde une interview à François Clapaud de FR3 Limoges

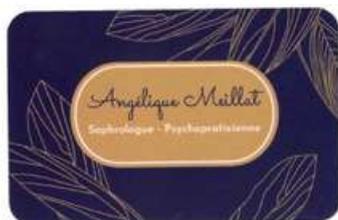
INSTALLATION D'UN DEFIBRILATEUR



Depuis quelques semaines notre commune dispose d'un défibrillateur cardiaque. Cet appareil est installé à côté de l'entrée de la pharmacie. Situé à proximité des commerces, de la salle polyvalente, de l'agence postale et de la mairie, il est accessible de jour comme de nuit. En fonction de leur importance, les communes en possèdent un ou plusieurs. Plus de 50 000 personnes décèdent d'un arrêt cardiaque chaque année, de ce fait, des actions en faveur du développement et de l'implantation de ces appareils sur l'ensemble du territoire sont mises en place par le décret n°2018-1186 du 19 décembre 2018, précise que les établissements recevant du public sont soumis à l'obligation de détenir un défibrillateur. Notre commune a fait le choix d'acheter cet appareil afin que la maintenance soit assurée par le fabricant.

MONTANT DE L'ACHAT.....2079 € TTC

SOPHROLOGUE



Originaire de Soyaux en Charente, Angélique MEILLAT, est arrivée à Châteauponsac en 2016 où elle exerce la sophrologie.

Le sophrologue est spécialisé dans les techniques de relaxation et de gestion du stress.

Parfois recommandé par votre généraliste, les interventions du sophrologue sont multiples :

- Relaxation, gestion des émotions, soutien et accompagnement psychologique

Le sophrologue assiste les personnes pour libérer la parole, écouter, rassurer, et aider, en offrant des techniques individuelles en fonction de chacun.

Prochainement, Angélique MEILLAT sera présente pendant 2 journées chaque semaine au pôle santé de Saint-Sornin-Leulac.

CONSULTATION SUR RENDEZ-VOUS. TEL 06 60 89 04 88

Cérémonie du 11 novembre 2023



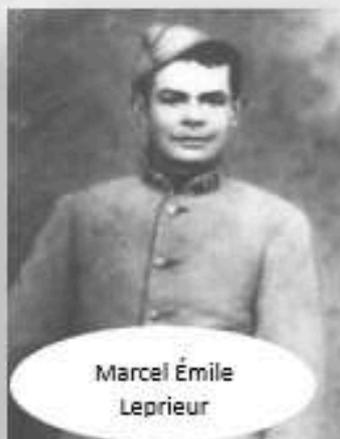
Ce samedi, les deux cérémonies traditionnelles ont eu lieu, sous un beau soleil d'automne, à Saint-Priest-le-Betoux à 10h30 puis à Saint-Sornin-Leulac à 11h pour commémorer le 105^e anniversaire de l'Armistice de « La Grande Guerre ». Celles-ci ont commencé par la lecture du message de Mr Sébastien LECORNU, ministre des Armées et de Mme Patricia MIRALLÈS, sa secrétaire d'état, chargée des Anciens combattants et de la mémoire, puis se sont poursuivies par les dépôts de gerbes, la minute de silence et l'Hommage aux Morts. Malheureusement cette année encore, nous déplorons la disparition de 3 militaires « Morts pour la France » en Irak. L'association AACAMSDM a tenu à mettre à l'honneur nos poilus grâce à la lecture d'un poème d'Anne Bizeau « Ils sont tombés » et d'une lettre datant de 1916/1917 de deux soldats de St Priest-le-Betoux : Ernest MORGAT (1896-1981) et Paul GAUDEIX (1881-1919). Merci à nos lecteurs : Nathanaël et François CAUSSE ! Enfin, les participants se sont réunis à la salle des fêtes autour du verre de l'amitié offert par la Municipalité et de l'exposition photos de nos anciens combattants.



Cérémonie du 11 novembre 2023 suite

Exposition autour du 11 novembre : « Souvenirs de nos poilus »

Voici quelques photos des soldats de 14-18 de nos 2 communes recueillies auprès de leurs descendants. L'AACAMSDM et la Municipalité les remercient chaleureusement pour leur partage et lancent de nouveau un appel afin d'en récupérer davantage et constituer un fond archivé en mairie. Les photos, documents, lettres, arbres généalogiques etc... seront visibles très prochainement à l'agence postale.



Cérémonie du 11 novembre 2023 (suite et fin)

Lectures lors de la cérémonie du 11 novembre 2023

Ils sont tombés...

Ils sont tombés comme les blés
Les gars si fiers de leurs vingt ans
Ils sont tombés comme les blés
Sans avoir mangé leur pain blanc !

Ils sont tombés comme des fruits,
Des fruits amers en leur verdeur,
Ils sont tombés comme des fruits,
Sans épuiser tous les bonheurs.

Poème d'Anne
BIZEAU lu par
Nathanaël :



Ils sont tombés comme arbrisseaux
Blessés au cœur en pleine sève
Ils sont tombés comme arbrisseaux
Sans pouvoir achever leur rêve !

Tombés comme des feuilles mortes
Au seuil d'un lugubre printemps
Tombés comme des feuilles mortes
Sans revoir les neiges d'anton.

Anne Bizeau

(A la mémoire de mon frère tombé en 1917)

Lettre du soldat « MORGAT » au soldat « GAUDEIX » vers 1916-17 lue par François :

Ernest Maxime Victor MORGAT (1896-1981) et Paul François GAUDEIX (1881-1919) habitaient le même village du Pingrelaud, où ils étaient agriculteurs. Ernest était le grand-père maternel de François CAUSSE. François était le grand-père maternel de Madeleine ROC et le grand-père paternel de Madeleine QUINCAMPOIX. Au moment de la rédaction de ce courrier, ils étaient tous les deux au front dans des secteurs différents. Ernest avait 20 ans et François 35 ans. Ce qui explique peut-être le vouvoiement dans ce courrier rédigé entre deux bombardements.... Ils reviendront du front diminués pour avoir inhalé le gaz de combat Ypérite utilisé par les Allemands. François Gaudeix décédera des suites de ses blessures en 1919 .

Mon cher ami,

Je prends un petit moment pour répondre à votre aimable carte du 10 dernier qui m'a fait grand plaisir de vous savoir en bonne santé et que vous êtes tiré de Verdun car n'importe quel coin, il sera toujours meilleur que là-bas. Vous me dites que là-bas vous préparez un coup dur, cela n'a rien d'intéressant car ce sont de mauvaises journées à passer, enfin il faut espérer que ça se passera bien. Vous avez dû recevoir une lettre de moi il y a quelques jours où je vous disais que pour le moment, j'étais dans un secteur assez calme, tout ce qu'il y a d'ennuyeux. C'est que les Boches font sauter des mines et quelqu'un de ces jours, il pourrait bien vous faire voltiger en l'air. Au repos, nous avons aussi du divertissement, théâtre et cinéma trois fois par semaine, concert tous les soirs chez les bistrotts, tout cela chasse un peu le cafard, mais vivement que l'on nous fiche la paix car tout cela est pour prolonger la guerre en essayant de vous remonter le moral. Vous me dites que vous êtes cantonnés comme des chiens, nous c'est la même affaire, on s'est monté une baraque en bois et l'on n'a vraiment pas trop chaud, s'il faut rester là l'hiver, il faut compter y geler ? Je vais terminer en vous souhaitant une bonne chance. Recevez une cordiale poignée de main.

Ernest Morgat



Merci à Frédéric BORDEY-TRIFFAUT qui a retrouvé ce courrier dans ses archives.

PROBLEMATIQUES DE LA RN 145

Les échanges au sujet des problèmes engendrés par la RN145, ont pu reprendre le 1er décembre lors d'une réunion en Sous-Préfecture en présence de notre nouvelle Sous-Préfète Mme Françoise SLINGER-CECOTTI, des représentants de la gendarmerie et de la DIRCO.

Il a été porté à notre connaissance que le nombre d'accidents sur le trajet entre la Croisière et Bellac entre 2017 et 2021 s'est élevé à 113 accidents matériels, 12 accidents corporels dont 3 mortels. Pas d'accident corporel en agglomération, pas d'accident mortel en 2022, 1 en 2023. (chiffre de la préfecture)

Il a été fait mention de l'installation des nouveaux radars fixes à St sornin Leulac au Centre bourg, au Courtioux et sur la Commune de Droux à Labrousse



Ces radars seront complétés dans un délai rapproché par des radars déplaçables communément appelé radars chantiers, l'utilisation d'un radar embarqué dans un véhicule circulant sur ce tronçon de nationale a également été confirmée.

Ces mesures ont pour but d'imposer le respect de la vitesse sur cet axe et en particulier dans la traversée des bourgs.

A l'occasion de cette réunion la nouvelle association (APC RCEA) a plaidé pour une mise à deux fois deux voies entre la Croisière et Bellac impliquant le contournement de la commune de St-Sornin-Leulac, en précisant sa volonté dans l'attente d'une telle décision de voir que d'autres mesures soient mises en œuvre : (création de tourne à gauche, interdiction de circuler aux transports de matières dangereuses, analyse de la pollution ou de l'isolation des maisons bordant la RN145 dans la traversée du bourg), aménagements d'aires de stationnement avec sanitaires pour les routiers, la création de tourne à gauche est refusée et en ce qui concerne les matières dangereuses la mesure est à l'étude.

Le Maire a précisé que bien que la commune adhère à de cette association, il juge que le contournement pourrait signifier la mort du bourg et risquerait de voir la disparition de nos commerces. Il a demandé des aménagements type radars pédagogiques, feux clignotants aux passages piétons pour permettre de traverser en toute sécurité, mise en place d'un feu dit "intelligent" qui passe automatiquement au rouge en cas de vitesse supérieure à la vitesse autorisée dans la traversée du bourg et repasse à l'orange et au vert dès que la vitesse redevient normale.

Il faut préciser qu'une demande conjointe avec l'APC RCEA de limitation à 30 km/h dans le bourg devrait être réétudiée.

Par delà tout esprit de polémique, il est nécessaire que tous les points de vue soient entendus, mais surtout que le civisme et le savoir vivre redeviennent des vertus appliquées par tous les conducteurs de passage ou non afin de ne pas en arriver à une solution extrême qui serait néfaste pour notre commune, bien que inévitable si rien de sérieux et constructif n'était pas mis en place.

VIE SCOLAIRE

Du côté de la cour de l'école...



« Il y avait une pomme à la cime d'un pommier. Un grand coup de vent d'automne la fit tomber sur le pré... ». L'histoire aurait pu commencer ainsi. En réalité, elle a débuté par une sortie aux « Vergers de l'Aumallerie », au printemps 2023, lors de laquelle les enfants ont découvert un lieu de production de fruits. Puis, pendant la semaine du goût, en octobre dernier, les élèves ont pu déguster plusieurs variétés de pommes (saveur, texture...) sous plusieurs formes (fruits crus ou cuits, pressés..) lors d'un atelier à la cantine encadré par notre cuisinière, Sandrine Gilardi. En récupérant les pépins parmi les épiluchures et les trognons, les enfants se sont promis de les mettre en terre vers le mois de février, afin d'obtenir de jolis petits pommiers. Mais l'attente est longue... Alors, nous sommes rendus dans une jardinerie afin d'adopter un jeune pommier. Il a désormais rejoint notre cour. Il n'a plus de feuille, il dort. Nous espérons que, plus tard, à son réveil, il produira de belles reinettes.

Delphine DUBOIS

UN TEMPS DE LECTURE ET DE JEUX A L'AGENCE POSTALE

Organisé en partenariat avec la Bibliothèque Intercommunale Gartempe St Pardoux, les enfants présents ont pu écouter les enquêtes loufoques lues par Aurélie l'animatrice, et répondre aux énigmes posées. Ils ont poursuivi ce moment convivial autour de jeux de société à la salle polyvalente coopérant ensemble pour trouver le ou les coupables.



GOUTER DES AINES



Le 13 décembre dernier, l'après-midi, nos aînés se sont réunis à la salle polyvalente pour le traditionnel goûter organisé par la municipalité. C'est dans la bonne humeur qu'ils se sont retrouvés pour déguster bûches, gâteaux et cannelés confectionnés par Sandrine, Nathalie et Sylvie .

LE PRESOIR DE SAINT-SORNIN-LEULAC

Les pressoirs à pommes sortent de l'oubli. Ils s'étaient endormis au fond des granges depuis plusieurs décennies. Les cocos et autres sprites venus de chez l'oncle Sam après guerre les avaient ringardisés. Mais phénomène de mode, aujourd'hui les consommateurs désirent se désaltérer avec des boissons saines, sans colorants, sans aspartame, sans additifs, et de surcroît bio. Autre exigence, on doit préserver la planète en consommant « local », alors quoi de plus naturel que les pommes du pays non traitées.

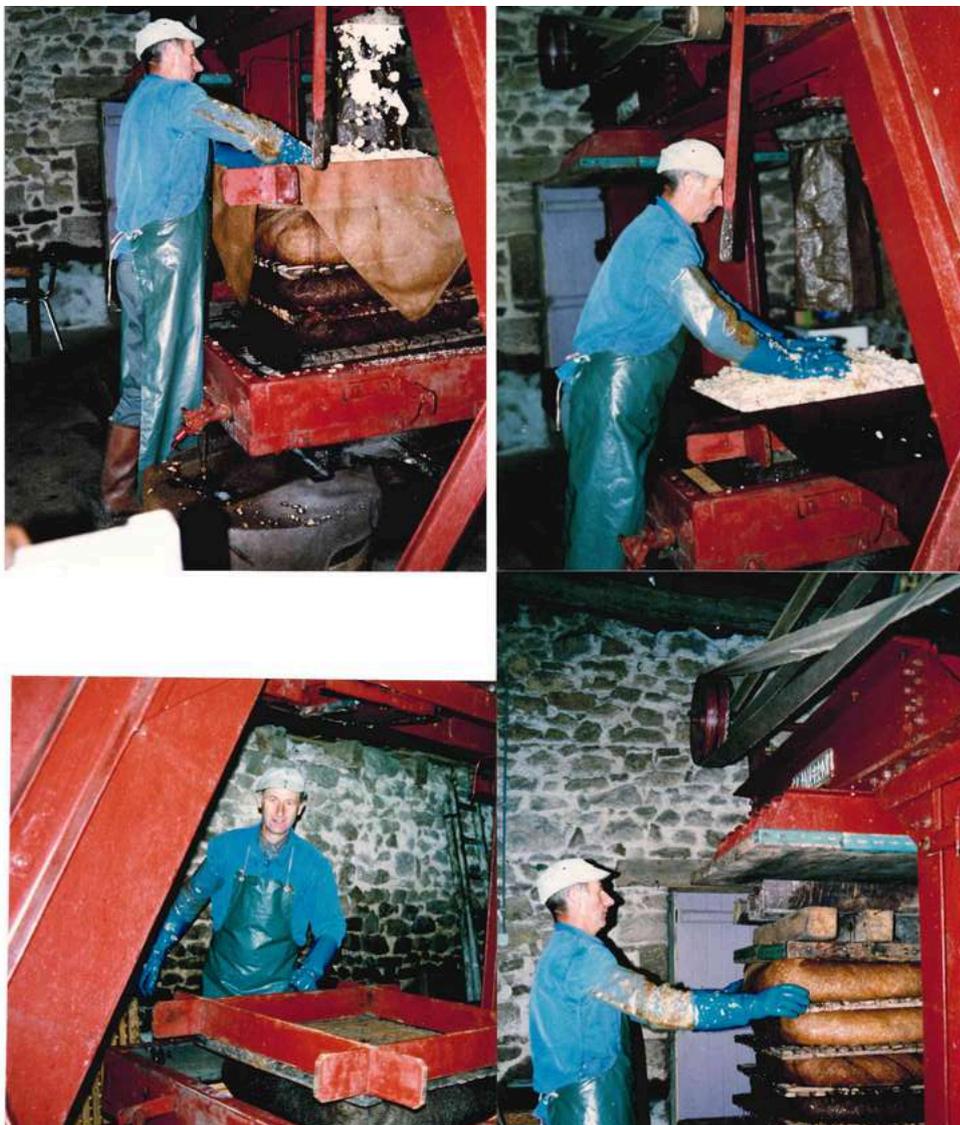
Par le passé toutes les fermes de la contrée possédaient un verger. Le cidre était consommé pendant plusieurs mois.

L'automne venue de nombreuses manifestations sont organisées :

«Les Fêtes de la châtaigne et du cidre » à Flavignac, Saint-Junien, Saint-Brice, Rancon... Dans cette dernière bourgade la mairie vient de planter sur un terrain municipal plusieurs dizaines de pommiers.

Notre commune possède également un pressoir. Dans les années 30 celui-ci fonctionnait dans un bâtiment de Mr. Léonard Brunet, père de Jean Brunet pâtissier et de Fernand Brunet coiffeur. Puis en 1984, il est cédé à Mr. Roguet qui le modernise. En 2002, il est acheté par Patrick Paillier qui l'utilise quelques années.

Propriété de la Mairie, nous étudions la possibilité de le restaurer.



Mr Roguet Philippe
au travail

La minute sécurité de Jean-Pierre



Officier sapeur pompier professionnel
retraité du SDIS 77- Meaux

BIEN PRÉPARER SON SÉJOUR AUX SPORTS D'HIVER



LES CONSEILS DU SAPEUR-POMPIER pour contribuer à garantir votre sécurité



Les règles de base au ski

Chaque année près de 8 millions de français se retrouvent tous les hivers sur les pistes entre le mois de décembre et le mois de mars. L'affluence est d'autant plus importante pendant les mois de février et mars, lors des vacances d'hiver de chaque zone. Débutants comme experts, il faut avoir en tête les règles ci-dessous quand vous skiez :

- Conservez la maîtrise de votre vitesse et de votre direction. Assurez-vous d'être en mesure de vous arrêter et d'éviter toute personne ou tout obstacle.
- Cédez la priorité au skieur aval et empruntez une direction qui assure leur sécurité.
- Arrêtez-vous uniquement si vous êtes visible des skieurs amont et n'obstruez pas le passage.
- Aux intersections, laissez passer les skieurs amont.
- Si vous êtes impliqués dans un accident, ou simple témoin, restez sur place afin de vous identifier à un secouriste.
- Avoir toujours un équipement toujours bien attaché, en cas de chute ils peuvent vous blesser ou blesser quelqu'un d'autre.
- Il est strictement interdit de skier sous l'emprise d'alcool ou de stupéfiants.
- Respectez la signalisation et ne vous aventurez sous aucun prétexte hors des pistes ou sur des pistes fermées.
- Ne partez jamais le ventre vide et avoir toujours un téléphone portable sur soi.

Savoir se repérer sur une piste de ski

En France, les domaines skiables sont balisés de manière identique quelle que soit la station. Elles suivent toutes les recommandations imposées par la norme NFS 52-102/AC. Voici quelques règles qui vous permettront de mieux vous situer :

- Se munir d'un plan des pistes auprès du guichet où vous avez acheté vos forfaits. A chaque remontée mécanique (télésiège, télécabine ou téléski) vous trouverez également un plan détaillé du domaine.
- Sur les pistes vous trouverez des panneaux vous permettant de vous situer, il suffit de le déchiffrer de la manière suivante :
 - La couleur du panneau : il indique la difficulté de la piste.
 - Le nom de la piste empruntée
 - Le chiffre inscrit à l'intérieur : il décroît à mesure que l'on descend la piste
 - Dans l'exemple il faut lire : « Piste bleue « La Violette », borne n°20 »



A chaque niveau sa piste

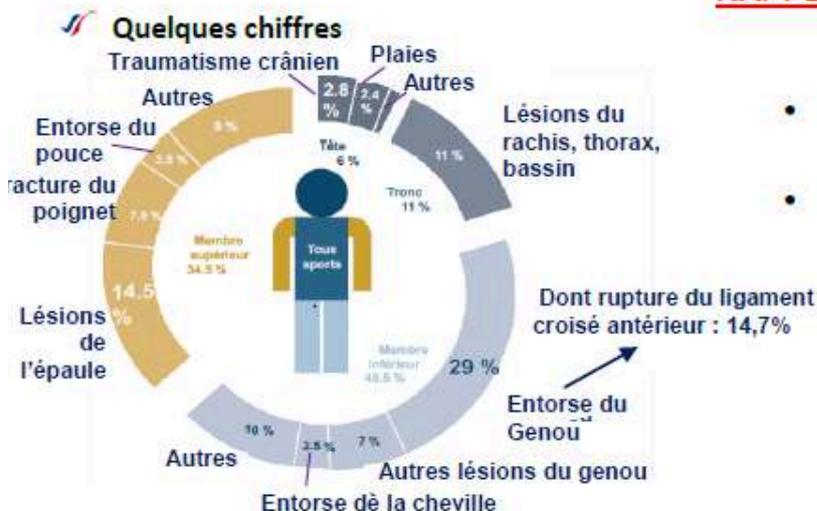
- Les pistes vertes sont idéales pour les débutants mais pas seulement, elles sont aussi un excellent moyen de s'échauffer avant d'attaquer sa journée. Comme tous sports, l'échauffement est une partie à ne surtout pas négliger sinon gare aux blessures.
- Les pistes bleues un peu plus pentues que les vertes et conviennent également aux débutants. Elles sont un peu plus techniques mais ne présentent pas de réelles difficultés.
- Les pistes rouges sont beaucoup plus techniques que les deux précédentes : les pentes sont plus inclinées, les pistes moins damées et des plaques de verglas font leur apparition. Elles conviennent aux skieurs ayant un minimum d'expérience mais elles peuvent être intéressantes pour des débutants en fin de séjour qui voudraient un peu plus de sensations.
- Les pistes noires représentent le plus grand niveau de difficultés. A la fois techniques et pentues, il est nécessaire d'avoir une excellente maîtrise de ses skis avant de s'y engager. Assurez-vous d'être suffisamment entraîné et échauffé avant de tenter l'expérience.



Le hors-piste

- Bien que ce soit déconseillé, renseignez-vous auprès des guides de montagne afin d'organiser une journée. Vous suivrez un entraînement spécifique sur les techniques de hors-piste et serez accompagnés par un guide.
- Voici quelques conseils pour préparer sereinement votre parcours :
 - ne partez JAMAIS seul et toujours de bonne heure, signaler votre trajet et disposer d'une carte.
 - ne franchissez jamais un filet fermant une piste. Les parcours hors-piste dans les stations sont souvent des itinéraires connus mais non balisés. Avant de vous y aventurer consultez les bulletins « neige » et la météo locale,
 - Prenez garde au risque d'avalanches en vous reportant aux informations données au recto de cette fiche.
 - Munissez-vous d'une pelle, d'une sonde, et d'un détecteur de victime d'avalanche (DVA)
 - N'oubliez pas votre téléphone portable (même s'il n'est jamais sûr de pouvoir "accrocher" un relais téléphonique).

RAPPELS



- On estime qu'une entorse du genou sur deux pourrait être évitée si les skieurs ajustaient correctement leurs réglages (chaussures + ski).
- Vérifier ou faire vérifier vos réglages, pour cela vous avez 3 possibilités :
 - Les faire vérifier par un professionnel type loueur de matériel ;
 - Les vérifier vous-même à l'aide du tableau de la norme ISO11088 ;
 - Les vérifier à l'aide de l'application en ligne : « FPS ».

Toujours skier avec un casque... !

- Le port du casque n'est certes pas obligatoire sur les pistes, mais il reste la meilleure protection en cas de chute ou de collision. Bien que les traumatismes crâniens ne représentent que 6% des accidents ils n'en sont pas moins les plus graves.
- Près d'un accident de ski sur dix est le résultat d'une collision entraînant un traumatisme crânien. Un tiers pourrait être évité si les skieurs mettaient un casque.
- Mettre un casque ne doit en aucun cas être un inconvénient, aujourd'hui il existe tous types de casques, pour toutes les tailles et tous les goûts. Votre casque doit être confortable une fois porté et ne doit pas réduire votre champ de vision.
- Vérifier que votre casque est conforme à la norme NF EN 1077.



La prévention du risque avalanche dans les stations

- Drapeau jaune : Risque faible à limité, le manteau neigeux est globalement stable. Risque avalanche peu important.
- Drapeau à damier : Risque marqué à fort, le manteau neigeux n'est pas très stable et peut se rompre au passage d'un skieur. Le risque d'avalanche est présent, il faut consulter les bulletins présents dans les stations pour plus d'informations.
- Drapeau noir : Risque très fort, le manteau neigeux est très instable et menace de céder à tout moment. Des avalanches peuvent se déclencher inopinément sans passage d'un skieur et peuvent entraîner de graves dégâts humains et matériels. Le hors-piste avec le drapeau noir est à coup sûr une source d'accident très grave.



L'idée du sapeur-pompier !



LA TROUSSE DE SECOURS

- Facilement trouvable dans le commerce et de toute taille, c'est l'accessoire indispensable lors de vos différents séjours sportifs. Au ski, elle est d'autant plus importante que le risque de blessure est bien réel, surtout les premiers jours.
- La trousse de secours permet de s'occuper des premiers soins sur une victime : désinfection, pansements ou encore écharpe de fortune.
- Elle doit contenir au moins :
 - Antiseptique (Dakin ou Bétadine)
 - Compresses stériles
 - Pansements (grands et petits)
 - Au moins 2 couvertures de survie
 - Un garrot
 - Une paire de ciseaux
 - Des écharpes en tissu
 - Des bandes extensibles
 - Sparadrap

EN VOITURE

- Lors de votre départ assurez-vous d'avoir l'équipement requis pour circuler en montagne : pneus neiges et/ou chaînes.
- Il n'est pas rare de se trouver bloquer par la neige dans les routes de montagne alors afin d'éviter des désagréments n'oubliez pas :
 - un thermos avec une boisson chaude, une pelle, une couverture, des vivres,
 - un chargeur de téléphone portable que l'on peut brancher sur l'allume cigare.

Les services

STATION SERVICE



Pour améliorer la lisibilité des tarifs le totem de la station a été repositionné et rehaussé.

BORNE DE RECHARGE

Le Syndicat Énergies Haute-Vienne (SEHV) va installer une borne de recharge pour les véhicules électriques. Elle sera opérationnelle début 2024. Implantée sur le parking à l'intersection de la rue du tramway et de l'avenue de la promenade, deux voitures pourront se connecter. Les recettes seront perçues par le SEHV.



CENTRALE SOLAIRE Montulat



Les travaux de construction de la centrale solaire sur l'ancien site de Montulat ont commencé et se termineront courant 2024.

De dimension raisonnable, elle permettra une production annuelle de 5763 Mwh ce qui représente la consommation annuelle de 4640 personnes.

Etat Civil

Décès



Le 5 août 2023 à Limoges

COUDERT Claudine ép PRADIER, 69 ans, domiciliée aux Chassagnes

le 24 septembre au Dorat

BORDEY Bernard, 75 ans, domicilié à Villemont

Le 11 octobre 2023 au Dorat

BLANCHET Gérard, 92 ans, domicilié à Chantegrelle

Le 10 novembre 2023 à Limoges

MARCHEGUET Gaston, 77 ans , domicilié à Lavergne

Après une vie professionnelle à Paris, natif de Saint-Sornin-Leulac, Gaston MARCHEGUET vient de nous quitter, il avait 78 ans. Passionné par le football, il jouera dans les équipes d'Arnac-la-Poste, Saint-Amand-Magnazeix et Saint-Hilaire-la-Treille. Au début des années 2000 , il remontera le club de Saint-Sornin-Leulac , participera à tous les déplacements, s'intéressera à l'arbitrage et chaussera les crampons jusqu'à la cinquantaine. Un dernier hommage lui a été rendu au stade municipal.

Le 14 décembre 2023 à Bessines-sur-Gartempe

THEOLAS Paulette ép GRELLIER , 93 ans, domiciliée Ehpad Bessines

Le 17 décembre 2023 à son domicile

SEJOTTE Pierre, 84 ans, domicilié route du stade

Nos sincères condoléances.

Naissance



le 1er novembre Théodora, Marie, Hélène PELTIER
impasse du chiron à St Sornin Leulac

Nos sincères félicitations

R.D.P.E. DU RPI ST- SORNIN- LEULAC ET ST-AMAND-MAGNAZEIX

Malgré un effectif très limité le RDPE poursuit ses actions!

Nous voici de retour après un petit repos bien mérité!

Pour cette nouvelle année scolaire, le bureau se compose de la Présidente Cécile Vassy (maman d'Isalys, CE2), la trésorière Tiphaine Lamant (maman de Théo, CE1) et la Secrétaire Eunice Tankeu (maman de Nathanaël, CE2).

Dorothee DOLE (maman de Lucie (CM1) et Jeanne (PS) présente lors de l'assemblée générale a fait part de sa volonté d'aider lors des différentes manifestations.

La première action de cette année a été le "vide ta chambre" organisé le 12 novembre dernier à la salle polyvalente de St-Sornin-Leulac, une occasion de faire du tri et de la place dans la chambre de nos enfants. Nous tenons à remercier les exposants qui ont massivement répondu présents: jouets, jeux, matériel de puériculture, livres, vêtements... Tout y était pour ravir les visiteurs du jour!

Un grand merci également à Françoise qui a animé un atelier de loisirs créatif pour enfants et à Dorothee pour les délicieux gâteaux concoctés qui ont fait le bonheur de plus d'un...



Le vide ta chambre en images...

Le RDPE vient aussi de financer l'acquisition d'un pommier dans le cadre d'un projet "jardinage" à l'école de St Sornin Leulac. Il sera prochainement planté dans la cours.

Dans le cadre des festivités de Noël, les enfants du RPI accueillis à la garderie de St-Sornin-Leulac ont confectionné des décorations de Noël avec l'aide des bénévoles. Ces créations ont été mises en vente au magasin VIVAL de St-Sornin-Leulac.

Les membres de l'association s'activent comme d'habitude pour la venue du père Noël avec des cadeaux pour les deux écoles du RPI et des chocolats pour les enfants.



Les décorations de Noël réalisées par le enfants du RPI...

Pour 2024, le RDPE prévoit

- En début d'année: la vente d'objets personnalisés avec les dessins de nos enfants
- Le samedi 11 février 2024 : le loto à la salle des fêtes de St-Amand-Magnazeix
- Début juin la fête des enfants et à la fin du mois de juin la venue du Planétarium itinérant de Recreasciences à la salle des fêtes de St Amand pour un moment de regroupement des deux écoles et la découverte pour les CP de leurs futures écoles et maîtresse
- En fin d'année : un dictionnaire à chaque enfant de CM2 pour le passage au collège et un album pour les enfants de CP en souvenir de l'école de St Sornin Leulac ;

Le RDPE prévoit également de participer financièrement à un projet chorale à l'école de St Sornin Leulac
Tous les bénéfices des actions menées par l'association sont réinvestis pour les projets des 2 écoles du RPI (Noël, aide aux sorties/voyages scolaires, dictionnaires/livres CM2 et CP, manifestations...).

Toutes les bonnes volontés souhaitant se joindre à nous sont les bienvenues!

Joyeuses fêtes!

Contacts: mail : rdpe.slsam@gmail.com /Facebook : [RDPE Saint Sornin Leulac/Saint Amand Magnazeix](#)

Les membres du RDPE

ASSOCIATION DE CHASSE

Depuis la mise en place du nouveau bureau en juin 2023, les activités n'ont pas manqué pour notre association, y compris administratives. Notre association compte à ce jour 39 adhérents avec principalement des personnes qui résident sur la commune.



Nous avons participé, en partenariat avec la FDC87, à la réintroduction de canards colverts. Ainsi, nous avons d'abord effectué les travaux de remise en état de la cage de pré-lâcher au niveau d'un étang situé en réserve. Il est important d'avoir cette cage en bon état afin de garantir la survie des canetons afin de les réintroduire en 2 temps. Nous avons réceptionné les canards colverts le 9 août et les avons mis dans la cage afin qu'ils s'acclimentent à leur nouvel environnement tout en étant protégés des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD, ancien terme « nuisible ») et en continuant de leur apporter de la nourriture. Les canetons volants auraient dû être lâchés sur l'étang, tout en continuant de leur apporter de la nourriture en complément. Malheureusement, cette phase a été avancée, par suite de la dégradation de la cage. Nous avons dû la réparer en urgence et remettre dedans d'autres canards adultes afin de maintenir les petits sur l'eau au maximum pour qu'ils évitent d'être la proie des ESOD.

Nous avons constaté plusieurs dégâts dans les cultures des exploitants agricoles de notre commune dès cet été. Nous effectuons plusieurs prélèvements afin de protéger les différentes cultures : chevreuils, sangliers, cerfs, renards, blaireaux et ragondins. Nous avons commencé dès que possible la réalisation de battues de dispersion avec l'appui du louvetier. La réalisation de battue de chasse n'est pas toujours évidente sur notre territoire communal car il est très complexe (réserves, zones de non-chasse, chasses privées). Nous mettons tout en œuvre pour les effectuer en s'assurant de la sécurité de chacun avec notamment la mise en place de panneaux de signalisations.

Nous réalisons également des lâchers de faisans et perdreaux (rouges et gris) car la population naturelle est insuffisante. Toutefois, on note que grâce aux prélèvements des ESOD réalisés depuis plusieurs années, ainsi qu'un maintien de la nourriture disponible et le respect des périodes de chasse, certaines espèces se sont reproduites naturellement sur notre commune et nous avons pu voir des pouillards de faisans et perdreaux ainsi que des canetons de colverts. (*Rappel : les chiens ne doivent pas divaguer sur l'ensemble du territoire et ne doivent pas chasser seuls, y compris lors de promenade*).

Notre AICA a participé aux journées pédagogiques ADD AFEVST (vénerie sous terre) organisées par M. Lamant, le week-end du 16 septembre. Ces journées ont été très riches en échange car nous ne connaissions pas forcément ces pratiques de chasse et ce type de concours. Nous avons eu la chance de guider 2 excellents équipages : un landais « Lous Graoupillayres » (chiens PARSON RUSSEL) et un normand « RALLYE CHARENTONNE » (chiens FOX TERRIERS).

Plusieurs membres ont assisté aux 100 ans de la FDC87 le 03 novembre. Nous avons pu échanger avec d'autres membres d'ACCA de la Haute-Vienne, des membres de la FDC87 et des élus de la Région et du Département. Un film retraçant les 100 ans de la FDC réalisé par M. FAY Nicolas a été projeté, suivi d'un discours de notre président national, M. SCHRAEN Willy.

Nous remercions tous les propriétaires et agriculteurs sans qui notre association ne pourrait exister ainsi que la mairie pour l'aide au « coup de jeune » de notre cabane. |



Texte S. Feyt -Laudinet



La canicule était de la partie pour la fête de la rentrée organisée par le comité d'animation du 2 au 3 septembre dernier.

Au programme le samedi, un tournoi de pétanque qui a accueilli 25 équipes, structure gonflable, tirs à la carabine etc..., journée qui s'est achevée par le feu d'artifice offert par la municipalité.

Ce weekend festif s'est poursuivi le dimanche avec un atelier maquillage enfants et adultes, un atelier découverte par Agnès Dessin et un vide grenier où une vingtaine de stands proposaient, vêtements, jouets, etc...



HOMMAGE Mrs EIFFEL ET MARCONI



Judith et Patrick PAILLER du village des Fougères ont voulu rendre hommage à leur façon à Gustave Eiffel et Guglielmo Marconi.

Au premier, pour avoir construit sa tour en un temps record : 2 ans, 2 mois et 5 jours, et l'inaugurée pour l'exposition universelle de 1889 et commémorer le centenaire de la révolution.

Au second, pour l'avoir sauvée de la démolition en 1910, 20 ans après sa construction. Elle sera réquisitionnée pour la télégraphie sans fil (TSF) **(1)** pendant la première guerre mondiale.

De nombreux détracteurs, Maupassant et Verlaine voyaient en elle un monstrueux squelette de ferraille.

La tour Eiffel des Fougères permet au couple de capter les chaînes satellitaires.

(1) : Marconi est un physicien italien . Il est considéré comme l'un des inventeurs de la radio et de la télégraphie sans fil.



Depuis l'installation de nos nouveaux logiciels en Mairie vous avez la possibilité:

- de nous joindre par mail à **notre nouvelle adresse mail**

mairie@stsorninleulac.fr

- de consulter le **nouveau site internet** de la commune

En tapant sur Google le lien : **<https://stsorninleulac.fr/>**

- de faire vos demandes (Déclaration préalable, permis de construire, certificat **urbanisme**) par boîte mail dédiée à l'urbanisme:

urbanisme@stsorninleulac.fr

- une nouvelle **Application mobile**

Avec l'application "**CC GSP**", vous aurez accès à une multitude d'informations pratiques, telles que les horaires des services administratifs, les arrêtés, les lieux importants, les listes des associations, artisans et commerçants locaux, la météo, ainsi que les numéros d'urgence. Tout cela sera à portée de main, directement sur votre téléphone portable.

Notre application se veut simple, gratuite et sans publicités gênantes.

TELECHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION

Événements de la vie quotidienne, fêtes, travaux de voirie, arrêtés, météo, coupures de réseaux...

Carte de la Communauté de Communes Gartempe Saint-Pardoux

Disponible sur App Store

Disponible sur Google play

Soyez informés en temps réel de l'actualité de votre territoire!

SIMPLE, GRATUITE ET SANS PUBLICITES

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION DE VOTRE COLLECTIVITÉ

Disponible sur l'AppStore et le PlayStore
Scannez le Qr code ci-contre ou tapez CC GSP dans la barre de recherche de votre playstore

Une Conseillère Numérique France Services Léana RESTOUEIX a pris ses fonctions depuis plusieurs mois au sein de la Communauté de Communes Gartempe Saint Pardoux. Elle se déplace sur tout le territoire et elle est notamment présente sur notre commune, **au sein de l'Agence postale le mardi de 14h à 18h**, uniquement sur rendez-vous. Elle vous aide autour de différents sujets parmi lesquels : les premiers pas sur ordinateur, l'utilisation d'applications sur smartphone et tablette, rechercher sur internet, gérer ses mails, google maps, utilisation de sites administratifs, traitement de texte... N'hésitez pas à lui faire connaître vos besoins en matière de numérique et prendre rendez-vous au 06.02.02.15.73."

A SAINT SORNIN LEULAC, découvrez les services essentiels de La Poste accessibles dans votre agence postale.

L'équipe de La Poste Agence Communale vous accueille au sein d'un espace spécialement aménagé. Vous y êtes accompagné(e) pour accomplir vos principales opérations postales. Si vous êtes client La Banque Postale, vous pouvez bénéficier d'un service de dépannage financier. Grâce à un accès libre et gratuit à Internet, vous avez également accès à vos comptes en ligne sur le site La Banque Postale.

Les services postaux accessibles au sein de La Poste Agence Communale :

Services courrier-colis :

- Retrait et dépôt de colis, de lettres et de recommandés
- Affranchissement de colis et de lettres
- Vente de timbres, d'enveloppes Prêt-à-Poster et d'emballages colis, d'enveloppes de réexpédition et d'emballages Prêt-à-Expédier® Chronopost
- Services de proximité : réexpédition, garde du courrier, pack déménagement

Services financiers

- Retrait d'espèces sur un compte de La Banque Postale (compte courant ou livret d'épargne)
- Versement d'espèces pour les professionnels
(Opérations réservées aux clients La Banque Postale ; montant plafonné par période de 7 jours consécutifs)

Autres services :

- Vente de produits La Poste Mobile : cartes SIM, abonnements sans engagement, forfaits + mobile
- Vente de produits et services des partenaires de La Poste

LA POSTE
AGENCE COMMUNALE

La poste agence postale
6 rue ancien abreuvoir
87290 SAINT SORNIN LEULAC

Ouvert du lundi au vendredi 14:00 17:00



La qualité des locaux, l'accueil et l'amplitude des services rendus font que les résultats 2023 montrent une progression non négligeables depuis la fermeture des autres points de contact "la poste" l'après-midi.

Pour rappel l'Agence postale, dispose d'un point lecture et d'un équipement informatique à la disposition de tous, de plus une salle voisine mise à disposition par la commune peut accueillir des expositions à titre gratuit.



Maximum

1 Les Masgrimauds 87160 MAILHAC S/ BENAIZE

PROCHAINS JOURS DE PASSAGE

27 FEVRIER - 22 MAI 2024

(Inscription Mairie Jusqu'au Lundi précédant la collecte des encombrants.)

OCMOBILE

- UN VÉHICULE ÉQUIPÉ D'UN MATÉRIEL DE HAUTE TECHNICITÉ
- UN LARGE CHOIX DE MONTURES OPTIQUES ET SOLAIRES

DÉPLACEMENT OFFERT !
RENSEIGNEZ-VOUS SUR OPTICAL-CENTER.COM

PROCHAINES DATES :

12 et 26 janvier 2024

9 février 2024

8 et 27 mars 2024

Prenez **RENDEZ-VOUS** dès à présent au **06 81 01 67 21** . **Service gratuit !!**



De nouveaux éco-points sur la commune...

De nouveaux éco-points ont été installés à proximité de la salle des fêtes, au stade, à Chantegrelle et prochainement à Lavergne.

Le « beau geste » en rapport « aux bons gestes »

L'ensemble des usagers de la Haute-Vienne est invité à se déplacer dans des points de collecte de proximité dédiés pour déposer leurs déchets recyclables.

L'élargissement des consignes de tri concernant les emballages ménagers de 2020 a permis de capter un flux important de nouvelles matières, évitant ainsi leur incinération. **Cependant, certaines « erreurs de tri » subsistent ; comme par exemple, le plus souvent, les ordures ménagères, les cartons, le verre ou encore les objets en plastique retrouvés dans les conteneurs papier et emballages ménagers.**

Quel qu'il soit, un déchet mal trié perturbe fortement le processus de tri de l'unique centre de recyclage du département basé à Beaunes-les-Mines. De plus, des conséquences financières, à terme, se répercutent sur les usagers, mais aussi des incidences environnementales et sanitaires : transports de déchets superflus, pollutions, déchets non recyclés et donc non valorisés, mise en danger de la santé des agents...

En raison d'erreurs de tri, 29 % des tonnages entrants ne peuvent pas faire l'objet d'une valorisation pour la fabrication de produits recyclés.

Afin de diminuer l'impact des déchets sur l'environnement et la santé, il est primordial de progresser et de continuer à améliorer nos gestes de tri.

Le SYDED gère un parc de près de 3 000 conteneurs.

750 écopoints
installés sur le territoire

4 conteneurs
présents sur chacun
2 pour les emballages alimentaires
1 pour les papiers
1 pour le verre



16 350 tonnes
d'emballages,
papiers et verre
collectées en 2022

+ 31 %
de collecte sélective
entre 2017 et 2022

+ 143 % d'emballages ménagers
- 24 % pour le papier
+ 20 % de verre

+ 5 %
de refus de tri
entre 2017 et 2022

C'est ce qu'on appelle
un beau geste.



Les emballages
ménagères doivent être triés
et séparés
avant d'être déposés
à l'écopoint.

Retrouvez les bons gestes sur syded07.org



C'est ce qu'on appelle
un beau geste.



Les objets
sont déposés
mélangés.

Retrouvez les bons gestes sur syded07.org



C'est ce qu'on appelle
un beau geste.



Les emballages
ménagères doivent
être séparés
avant
d'être déposés
à l'écopoint.

Retrouvez les bons gestes sur syded07.org



DOSSIER DE PRESSE - SYDED - 08 NOV 2023

Trier ses déchets peut s'avérer complexe. Cet affichage a pour vocation de donner du sens au bon geste de tri et faire prendre conscience que ce dernier peut devenir simple.

La danse classique, forte de valeurs positives universelles, engage la précision et la rigueur. Le BEAU GESTE par la posture, la technique, l'engagement appelle à un BON GESTE accessible à tous.

6 thématiques mettent en avant le bon geste à adopter pour le tri de ses déchets.

C'est ce qu'on appelle un beau geste.



Les emballages imbriqués doivent être séparés avant d'être déposés à l'écopoint.

Retrouvez les bons gestes sur syded87.org



Les emballages imbriqués doivent être séparés avant d'être déposés à l'écopoint

Des capsules en aluminium dans des boîtes en carton, des pots de yaourt dans des boîtes de conserve...

Les emballages imbriqués les uns dans les autres ne peuvent pas être correctement identifiés par les machines du centre de tri qui séparent les déchets par type de matériau.

Elles ont pour mission d'affiner le geste de tri afin d'envoyer les emballages vers les filières de recyclage dédiées.

Les emballages doivent être sortis de leur sac avant d'être déposés à l'écopoint

De la même manière et pour des raisons identiques, pour que le tri soit une réussite jusqu'au bout de la chaîne, il est important de se rappeler qu'une fois vidés, les emballages sont à déposer en vrac, séparés des uns des autres dans les écopoints.

C'est ce qu'on appelle un beau geste.



Les emballages doivent être sortis de leur sac avant d'être déposés à l'écopoint.

Retrouvez les bons gestes sur syded87.org



Les emballages imbriqués ou enfermés dans des sacs sont donc écartés du process et ne seront pas valorisés. Pour un gain de place, il est préférable d'écraser ses emballages plutôt que de les emboîter.

C'est ce qu'on appelle un **beau geste.**



Les objets
sont déposés
en déchèterie.

Retrouvez les bons gestes sur syded87.org



Les objets sont déposés en déchèterie

Les objets comme les petits électroménagers, les jouets, les textiles sont retrouvés de manière régulière dans les écopoints emballage. Aujourd'hui, seuls les papiers et les emballages se trient. Le bon geste est donc de déposer tout objet en déchèterie où ils trouveront une solution de valorisation voire une seconde vie.

Les déchets déposés en déchèterie sont triés selon différents flux pour être envoyés vers les nombreuses filières de recyclage ou de valorisation.

La vaisselle est déposée en déchèterie

D'une composition différente, la vaisselle (assiettes, tasses, bols), vases et autres plats en verre, pyrex ou porcelaine sont à dissocier du verre d'emballage.

La vaisselle cassée ne fait pas partie des matériaux qui se recyclent et doit donc être déposée en déchèterie. Elle sera ensuite incinérée et valorisée énergétiquement avec le reste des déchets ménagers. Les bouteilles, bocaux et flacons en verre doivent quant à eux être déposés dans les points d'apports volontaires du verre qui feront l'objet d'une collecte spécifique.

C'est ce qu'on appelle un **beau geste.**



La vaisselle
est déposée
en déchèterie.

Retrouvez les bons gestes sur syded87.org



La vaisselle, comme tout autre objet (meubles, électroménager, objets de décoration, articles de puériculture, articles de sports et de loisirs, jouets, vélo, vêtements, livres...) encore en bon état ou utilisables peuvent servir à d'autres personnes !

Déposés en déchèterie dans un espace dédié au réemploi, ils trouveront une seconde vie par le biais des ressourceries et associations locales partenaires !

FOCUS



Les espaces réemploi présents dans toutes les déchèteries du SYDED participent au développement de l'économie circulaire sur le territoire. Accessibles pendant les horaires d'ouverture des déchèteries, en déposant ces objets, les usagers contribuent à la réduction des déchets et au réemploi.

Informations utiles

Les ordures ménagères en sacs sont collectées en porte à porte.

Déposés aux points d'apport volontaire (écopoints), une fois acheminés au centre de tri par les camions de collecte, ces sacs seront écartés de la chaîne de tri, mis au refus et de nouveau transportés à l'unité de valorisation énergétique pour être incinérés.

Ces déchets subissent de ce fait plusieurs transports et traitements, avec des coûts associés, ce qui n'aurait pas été le cas s'ils avaient été déposés directement dans le bac d'ordures ménagères.

Ces erreurs de tri contribuent à l'augmentation globale du coût de traitement des déchets.



Les biodéchets sont déposés au compost

Les biodéchets représentent une part importante de ce qui est déposé dans la poubelle d'ordures ménagères, alors qu'ils sont très facilement valorisables. A l'approche de l'obligation de la mise en œuvre du tri à la source, le SYDED rappelle que le compostage est une solution simple et efficace pour les valoriser.

A partir du 1^{er} janvier 2024, les collectivités locales en charge de la gestion des déchets devront proposer à leurs habitants des solutions permettant de réaliser ce tri à la source, c'est-à-dire directement chez eux.

Même si tout foyer peut agir en commençant par limiter le gaspillage alimentaire ou encore en faire profiter ses animaux domestiques, en compostant les biodéchets restants, constitués pour l'essentiel d'épluchures, de restes de repas et de végétaux, nous réduisons la quantité de déchets enfouis ou incinérés, ce qui contribue à la préservation de l'environnement. De plus, le compost obtenu est un fertilisant naturel très bénéfique pour les plantes et les cultures. Il peut être réalisé « en tas » ou en fabriquant son propre composteur avec du bois de récupération.

Engagé depuis plusieurs années déjà dans la valorisation des biodéchets et la réduction du gaspillage alimentaire, le SYDED peut fournir au quotidien des conseils et des astuces aux habitants.

Le SYDED en partenariat avec les Communautés de communes accompagnent les habitants du territoire vers ce nouveau geste par plusieurs actions : le déploiement du compostage de proximité via la vente de matériel à prix aidé (50%) et des formations gratuites au compostage/jardinage au naturel sur l'ensemble du territoire, la pratique du broyage et du jardinage au naturel, ainsi que par l'installation de composteurs collectifs (pour un

Les biodéchets sont des **déchets organiques** qui sont issus de la cuisine et des jardins. Les biodéchets comprennent par exemple **les restes de fruits et légumes, les coquilles d'oeufs, le marc de café, les sachets de thé, les feuilles mortes, les tontes de gazon, les branches et les fleurs fanées.**

Ces déchets peuvent être compostés pour produire un engrais riche en nutriments bénéfique pour les plantes et pour l'environnement. Il est important de ne pas mettre de produits non-biodégradables dans le composteur, tels que les plastiques, les métaux et les produits toxiques. Ces produits peuvent contaminer le compost et nuire aux plantes.

Sur le territoire du SYDED, les biodéchets représentent :



**40 % des déchets
soit 51,4 kg/hab/an**



SYDED
HAUTE-VIENNE
tous écocitoyens !

**DU 23 DÉCEMBRE
AU 09 JANVIER**

OPÉRATION COQUILLES

**DÉPOSEZ DANS TOUTES
LES DÉCHÈTERIES
DE LA HAUTE-VIENNE**

**vos coquilles d'huîtres, de Saint-Jacques
et moules vides de leurs contenus,
sans emballage, film plastique,
ni rince-doigts.**

Vous êtes un usager de Limoges Métropole

Plus d'infos : **0 800 861 111** Service & appel gratuits
www.limoges-metropole.fr

Vous êtes un usager du Syded

Plus d'infos : **05 55 12 12 87**
www.syded87.org





Votre collectivité adhère à la FREDON Haute Vienne, section départementale de l'organisme à vocation sanitaire (FREDON Nouvelle Aquitaine) agréée par l'état pour le suivi des plans de luttes collectifs pour la protection des cultures.

Elle est chargée de la gestion des dangers sanitaires, avec 3 axes majeurs : la surveillance, la prévention et les luttes contre les organismes nuisibles, elle apporte son expertise pour la reconnaissance de ces organismes et le choix des méthodes de luttes.

Ses techniciens vous accompagnent dans la mise en place d'actions de lutte collective :

- Piégeage (ragondins, corneilles noires, corbeaux freux, pigeons Bizet feral) mise à disposition de cages pièges,
- Identification, formation et conseil de gestion sur les plantes exotiques envahissantes,
- Information et lutte sur les bios agresseurs (chenille processionnaire, cynips du châtaignier, ravageurs des végétaux)
- Frelon asiatique : contacter directement la FREDON Haute-Vienne

Régulation des populations de ragondins

Concernant la régulation des populations de ragondin, de nombreux individus circulent le long de la Glane et impactent le milieu par des dégradations de berges et transmissions de maladies aux animaux d'élevage. Des ragondins ont été observés au niveau de l'étang communal, afin d'éviter une augmentation rapide de la population (un couple génère en deux ans 90 individus) une campagne de piégeage va être organisée sur la commune, les personnes intéressées peuvent s'inscrire au secrétariat de la mairie ou de la FREDON Haute Vienne au 05 55 04 64 06.



**ASSOCIATION
DES ACCIDENTÉS
DE LA VIE**
de la HAUTE-VIENNE

Section de BESSINES SUR GARTEMPE-CHATEAUPONSAC
Chez Monsieur Jean-Bernard COUEGNAS
Président
7 Villarcoin
87250 SAINT PARDOUX LE LAC

**La FNATH 87
une association qui reçoit, écoute, conseille, accompagne et défend
ses adhérents**

La FNATH 87 est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétences (l'accident de travail, la maladie professionnelle, la maladie, la longue maladie, l'invalidité, le handicap, le droit du travail, le droit des assurances, les prestations familiales, l'assurance chômage, les accidents de la voie publique, les accidents domestiques, la retraite... quel que soit le régime social - salariés, exploitants agricoles, artisans, commerçants, employés des fonctions publiques...-).

La valeur ajoutée de la FNATH 87 a toujours été d'assurer un service de proximité à ses adhérents.

Vous êtes victime d'un accident, vous êtes handicapé(e), malade ou invalide, la FNATH 87 est là pour faire valoir vos droits.

Créée en 1921 au niveau national, la FNATH, association des accidentés de la vie, est reconnue d'utilité publique depuis 2005.
Au niveau départemental, la FNATH 87 œuvre depuis 1934, pour la défense de ses adhérents.

2 juristes vous reçoivent, vous écoutent, vous conseillent, vous accompagnent, vous défendent et entreprennent avec vous les démarches nécessaires afin de faire valoir vos droits.

Bénéficiez-vous bien de tous vos droits ?

Pour répondre à cette question, n'hésitez pas à solliciter un entretien avec une juriste soit par téléphone, soit en présentiel ; pour ce faire, les personnes (adhérentes et non adhérentes) sont invitées à prendre rendez-vous au 05.55.34.48.97 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Pour contacter les bénévoles de la section FNATH 87 à BESSINES/GARTEMPE – CHATEAUPONSAC :

- Jean-Bernard COUEGNAS, président de la section au 05 55 76 58 10
- Stéphane BROUILLE, trésorier de la section au 06 89 57 35 37

A noter que suite au Congrès Départemental du 24 juin 2023, la FNATH 87 a changé de Président. C'est désormais Monique BOURDIER, nouvelle Présidente Départementale qui succède à Christian BLANCHET (qui ne souhaitait pas se représenter). La passation de pouvoir s'est effectuée dans la bonne humeur.



FNATH 87
6 Av du Pt Sadi Carnot – 87350 PANAZOL
05 55 34 48 97
<http://www.fnath87.org>
fnath.87@orange.fr



UNE QUESTION SUR LE LOGEMENT ?

Pensez à l'ADIL 87 !



Vous êtes locataire du parc privé ou social, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire...

Vous souhaitez obtenir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, l'amélioration de l'habitat, la copropriété, l'investissement locatif, les relations de voisinage...

- **Relations propriétaires-locataires** : contrat de location, droits et obligations des parties, non décence du logement, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer, congé du locataire et du propriétaire, diagnostics obligatoires...
- **Accession à la propriété** : prêts immobiliers, frais divers liés à une opération d'accession, assurances, actes de ventes, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garantie décennale et autres, réalisation d'études de financement personnalisées...
- **Copropriété** : assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, travaux, règlement de copropriété, immatriculation des copropriétés ...
- **Relations de voisinage** : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...
- **Urbanisme** : permis de construire, déclaration de travaux, lotissement...
- **Fiscalité immobilière** : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, revenus fonciers, BIC, réductions d'impôts...
- **Subventions à la rénovation énergétique et à l'adaptation du logement à la perte d'autonomie** : aides financières de l'ANAH, du Conseil Départemental, de la CAF, de la MSA, certificats d'économie d'énergie, Ma Prime Rénov, Eco-PTZ...

Informations neutres et gratuites :

adil₈₇ 05 55 10 89 89

28 avenue de la Libération – 87000 LIMOGES

Horaires : du lundi au vendredi 9h00 à 12h30 / 13h30 à 17h30

www.adil87.org

DES PERMANENCES PRES DE CHEZ VOUS : Ambazac, Bellac, Bessines, Châteauneuf-la-Forêt, Cussac, Eymoutiers, Magnac-Laval, Rochechouart, Saint-Junien, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Yrieix-la-Perche, Caisse d'Allocations Familiales.

L'ADIL 87 est conventionnée avec le Conseil départemental de la Haute-Vienne et le Ministère en charge du logement



Nous sommes ravis de vous annoncer que le Centre de Secours de Châteauponsac célébrera prochainement son 70ème anniversaire !

Rejoignez-nous lors de cette journée spéciale le samedi 25 mai 2024 pour célébrer ensemble ces décennies de service, au programme : exposition, démonstrations, rencontres, repas spectacle et bal !

Dans le prochain bulletin se trouvera plus de détails sur cette journée ainsi qu'un coupon d'inscription à ce repas animé par le cabaret Revue Prestige.

N'oubliez pas de noter cette date et à bientôt !"

Léana Restoueix, co-présidente.

06.46.04.42.86



Carnet d'adresses

**POMPIERS: 18 GENDARMERIE: 17
SAMU: 15 MEDECIN DE GARDE: 15**

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Pharmacie DOMENGER - 05 55 76 32 49

Lundi au vendredi de 9h à 12h00 et de 14 h à 17h45

Samedi de 9h à 12h

Infirmier libéral M. CONDON Pascal - 06 71 72 65 96

Pôle Santé:

Mme AIRIAU Élodie - Ostéopathe- 06 78 80 29 49

Mme MEILLAT Angélique - Sophrologue 06 60 89 04 88

**Mme HAMMANN Magali- Praticienne en acupuncture et phytothérapie
chinoise- 06 74 54 57 82**

Croix rouge française - Châteauponsac - 05 55 76 31 91

Infirmières et aides soignantes 24h/24

Hôpital CHU - (standard services) 05 55 05 55 55

Clinique François Chénieux: 05 55 45 45 45

Centre Antipoison Bordeaux: 05 56 96 40 80

Enfance maltraitée: 119 - Enfants disparus: 116000

SOS Femmes - Violences conjugales: 39 19

SERVICES SOCIAUX

Maison Assistante Maternelle

place des 3 tilleuls 87290 ST SORNIN LEULAC Tel: 06 26 06 53 62

Maison du département

3 bis place Ducoux 87290 CHATEAUPONSAC Tel: 05 55 76 30 53

Assistante sociale, puéricultrice (sur rdv)

Référente autonomie le vendredi de 9 h à 12 h (sans rdv)

Service de portage des repas à domicile – 05.55.76.56.51 ou 05.55.76.30.55

SERVICES ADMINISTRATIFS

Mairie - 05 55 76 30 55

Du lundi au vendredi et les samedis des semaines paires de 9h à 12h. Accueil apm sur RDV.

Mail : mairie@stsorninleulac.fr

Agence Postale Communale - 05 55.76.29.93

Du lundi au vendredi de 14h à 17h.

Trésorerie de Bessines - 05.55.76.00.78

Du Lundi au Vendredi : de 9h à 12h.

Sous-préfecture de Bellac – 05.55.60.92.50

Lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Pôle emploi : 39.49

PHARMACIES DE GARDE

MOIS	DATES	PHARMACIES de GARDE
janvier	1	St Sornin Leulac 05 55 76 32 49
	7	Arnac la Poste 05 55 76 82 50
	14	Azérables 05 55 63 50 63
	21	Chateauponsac 05 55 76 31 43
	28	Bessines 05 55 76 13 46
février	4	St Sulpice les Feuilles 05 55 76 71 14
	11	Lussac les Eglises 05 55 68 23 66
	18	St Sornin Leulac 05 55 76 32 49
	25	Arnac la Poste 05 55 76 82 50
Mars	3	Azérables 05 55 63 50 63
	10	Bessines 05 55 76 13 46
	17	Lussac les Eglises 05 55 68 23 66
	24	St Sulpice les Feuilles 05 55 76 71 14
	31 et 1 avril	Chateauponsac 05 55 76 31 43

Carnet d'adresses

COMMERCES ET SERVICES

Magasin VIVAL - Alimentation générale- **05 55 76 31 89**

• mardi au samedi - 8h00 à 13h00 et 16h30 à 19h • Dimanche de 8h00 à 12h30

Boulangerie AUPERT - lundi au samedi 7h00 à 13h00 et 15h00 à 19h00

dimanche 7h00 à 12h30 **fermé le mardi - 09 50 37 78 81**

Mme DUQUERROY-boucherie - Charcuterie- **05 55 60 61 99**

• mardi au samedi - 7h à 19h • Dimanche de 8h à 12h

La Croix Blanche - Restaurant - **05 55 76 20 20**

• Lundi de 7h30 à 14h et 18h30 à 22h00 • du mardi au jeudi - 6h à 14h et 18h30 à 22h. Vendredi fermé.

UNFORMATGEEK - Dépannage informatique- **06 52 04 57 89**

Maison d'assistante Maternelle **06 32 46 50 28**

• Lundi au Vendredi de 7h à 19h

Taxi Cordier - Transport de personnes à mobilité réduite avec rampe d'accès - **05 55 68 14 67**

Taxi Julien Pinel - **06 73 68 37 24** - Dispose d'un fauteuil roulant.

Les Forges de Planechaud - 10 Planechaud - 87290 Saint-Priest-Le-Betoux-
Chambres d'hôtes - **07 49 62 07 34**

Gîte Le Monteil - 5 Le Monteil, 87290 Saint-Sornin-Leulac - **05 55 79 72 63**

Le Jardin des Fougères - Légumes bio - **06 08 73 87 88**

Les légumes s'amuse - Légumes variés - **06 32 96 20 25**

NOS ARTISANS

MOTO REPAR - M. PARENT **06 67 11 76 78**

M. PERROT - Ferronnier **06 85 55 84 39**

Mme WAXWEILER - Céramique d'art et Peinture **05 55 76 76 22**

M. DUMONTHEIL - Électricité, Chauffage,Électroménager **05 55 76 20 64**

TURBO FRANCE Spécialiste du turbocompresseur **05 55 76 57 80**

M. PAILLER - Maréchal ferrant, Serrurerie et Ferronnerie **05 55 76 38 60**

SARL ROCHE - Travaux publics et Agricoles **05 55 76 80 34** ou **06 83 57 37 25**

M. DELERUE - Maçonnerie, Façades, Carrelage... **05 55 76 17 25** ou **06 14 73 00 95**

M. LAMANT - Couverture, Charpente, Maçonnerie, Zinguerie - **06 70 40 68 80**

EIRL LAVERGNE TP - TRICAUD Christian Travaux de raccordement , terrassement, assainissement, cassage bois **07 70 17 44 75**

TRAVAUX SERVICES : Peinture , démoussage, petits travaux **06 14 05 15 09**

FOOD TRUCK

Burger Box 87

06 03 24 29 03



MARCHE HEBDOMADAIRE

**Tous les vendredis sur la
place de la Mairie de 9h à 13h**

